

# L'EDITO

Eric Burgraff

## LA CITOYENNETÉ N'EST PAS LA VICTOIRE D'UN CAMP CONTRE L'AUTRE

**T**out est né durant l'été 2014 quand le nouveau gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a surpris tout le monde en annonçant l'instauration prochaine d'un cours de citoyenneté. Bien que timide - au départ seules les écoles officielles étaient concernées et on parlait de commencer par les plus jeunes - l'idée était ambitieuse. Ambitieuse parce qu'elle mettait partiellement un terme à la ségrégation des gamins sur base de leur appartenance réelle ou supposée à un courant philosophique. Ambitieuse aussi parce que le cours devait être doté de référentiels incluant un « apprentissage des valeurs démocratiques, des droits de l'homme, du vivre-ensemble et une approche historique des philosophies des religions et de la pensée laïque ».

La totale.

La totale... mais l'accouchement fut compliqué. C'est au forceps que la majorité PS-CDH a obtenu l'indispensable consensus pour bétonner le processus de création d'un véritable cours de philosophie et de citoyenneté. Force est de reconnaître pourtant que le bébé est plus fort qu'annoncé. Début 2015, les attentats de Paris ont rappelé l'urgence de (ré)apprendre aux jeunes les notions de vivre-ensemble, de proposer un cours qui fasse

**C'est au forceps que PS et CDH ont obtenu l'indispensable consensus**

tomber les œillères et n'enferme plus les élèves dans leurs convictions.

Quelques semaines plus tard, en Belgique, la Cour constitutionnelle s'est invitée dans l'agenda politique francophone en décrétant que le cours de morale n'était pas neutre, confondant ses enseignants avec des militants de la laïcité. Soit. La surprise passée, on a imaginé une rustine provisoire (l'encadrement

pédagogique alternatif) avant d'en profiter pour donner un coup d'accélérateur à l'accord de gouvernement : non seulement, l'éducation à la citoyenneté deviendra un véritable « cours de philosophie et de citoyenneté », mais il s'imposera à l'ensemble des réseaux (moyennant des modalités différentes) tout en doublant la mise pour les élèves dispensés.

Le *satisfecit* ne doit cependant pas faire oublier quelques écueils. Si PS et CDH ont utilisé le forceps pour mener l'affaire à bien, c'est parce qu'elle a vu s'exacerber au passage bien des sensibilités. Il serait hasardeux par exemple de brandir une

victoire des *laïquards* contre les tenants des religions, particulièrement dans une Belgique où l'enseignement catholique brasse bien plus large que le réservoir de croyants.

Ce serait d'autant plus hasardeux que le risque de voir des élèves de l'officiel se déplacer vers des écoles confessionnelles beaucoup plus enfermantes sur les convictions serait alors bien réel.